

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 274

Artikel: La sale besogne des "informateurs"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au pouvoir. Cette idée, il faut le noter, commence à se répandre aussi dans des milieux de gauche.

La fortune à Zurich

— *Dans le magazine hebdomadaire du « Tagess Anzeiger », une étude remarquablement documentée sur la répartition de la fortune dans le canton de Zurich, sous le titre révélateur « D'avantage d'inégalité qu'aux Etats-Unis » (dans le canton en question, un centième de la population monopolise près de la moitié de la fortune privée, et cette concentration du pouvoir économique ne fait que s'accentuer). L'étude s'articule sur deux prises de position; la première, signée Hans Kissling, qui conclut à la nécessité de renforcer l'efficacité de l'impôt sur les successions; la deuxième, développée par Ferdinand Zuppinger, privat-docent à la chaire de droit fiscal à l'Université de Zurich, se résume dans le thème: « Attention à ne pas tuer la poule aux œufs d'or ! ».*

— *Dans le supplément du week-end de la « National Zeitung », comme à l'accoutumée, à côté d'articles de fonds, un certain nombre de notes intéressantes, tel le développement de l'arrêt européen sur la télévision par câble, ou l'instauration d'une censure cinématographique au sens propre (pré-censure) en Italie.*

La sale besogne des «informateurs»

Hold-up aux portes de Genève. Prise d'otages par les gangsters retranchés dans la banque. La police quadrille la ville, mitraillette au poing. Acteurs et décors sont prêts; le spectacle peut commencer. Manque encore le public. Radio et TV, en direct sur les lieux, vont se charger de la publicité. Au nom de l'information. La foule afflue, aux premiers rangs on peut même voir des mères avec leurs nourrissons.

Pendant ce temps les « informateurs » ne perdent pas leur temps. Les gangsters ne sont pas seulement assiégés par la police, mais aussi par le téléphone, journaux locaux, TV, radios — romande et étrangères —, chacun veut décrocher « son » entretien avec les bandits, jouer son flic en herbe.

Le spectacle touche à sa fin. Les cambrioleurs s'en vont, emmenant leurs otages. Dans la foule des cris : « Tuez-les », sinistre encouragement à l'intention des policiers.

Le lendemain tous les détails dans vos journaux avec en plus des commentaires psychanalytico-philosophiques, étonnés, sur le comportement de la foule. Les « informateurs » ne reconnaissent pas les fruits de leur travail. Une semaine avant le hold-up un quotidien de la place publiait un

article-choc », « Genève face à la vague de criminalité », « Une situation alarmante », « Genève, comme tant d'autres villes, vit sous un régime de criminalité ». L'ambiance est donnée; c'est Chicago sur le Rhône.

Vérifier sur place !

Mais les Genevois ne sont pas conscients de ce climat d'insécurité. Alors quand l'occasion se présente ils vont vérifier. La réalité cependant n'est pas à la hauteur de l'imagination de certains journalistes : on n'a vu que deux voleurs qui tremblaient dans leurs culottes.

Ce n'est que partie remise; tous les malfras de troisième ordre, tous les quidams en mal de publicité peuvent compter sur les « informateurs » pour auréoler leurs minables méfaits.

Verbois: les autorités genevoises se refont une vertu écologique

Le Conseil d'Etat genevois gonfle le torse. Tel un matamore il part à l'assaut du Gouvernement fédéral. Ainsi donc Berne ne tiendrait pas compte des conditions dont il a assorti son préavis favorable à l'implantation de l'usine nucléaire de Verbois ? On oserait douter des compétences cantonales ?

Depuis quatre ans

Le réveil des autorités genevoises est bien tardif. Voilà quatre ans déjà que l'Electricité Ouest-Suisse (EOS) a déposé son projet à Berne. Voilà deux ans que l'opposition à Verbois nucléaire s'est manifestée. Quatre pétitions au Grand Conseil attendent encore une réponse. A l'exception des socialistes et des vigilants, les partis, prudemment, étudient le problème. Les premiers intéressés, les habitants de Russin, ont clairement exprimé leur refus. Finalement, les journaux ont ouvert des dos-

siers; l'un d'eux a même organisé des débats publics. Bref le canton a bougé. Durant tout ce temps le gouvernement est resté coi : pas d'opinion sur l'implantation de Verbois, pas d'information sur le déroulement de la procédure.

Trop tardif

Puis soudain son préavis est tombé; sans tenir compte, à ce qu'on sache, des nombreuses oppositions. Le Conseil d'Etat est dès lors mal placé pour s'étonner d'être court-circuité par Berne. Espère-t-il ainsi par une indignation de dernière heure se refaire une vertu écologique aux yeux de la population ? Le revirement est trop tardif pour être honnête.

La politique énergétique ne doit relever ni des communes ni des cantons, nous l'avons déjà dit. L'attitude des autorités genevoises aurait été plus convaincante si, par exemple, elles avaient demandé un moratoire nucléaire et des mesures concrètes pour économiser l'énergie. Elles ont trouvé plus facile de faire vibrer la corde fédéraliste. La qualité de la vie restera encore dans les manifestes électoraux.